



# Élection fédérale 2011

## SANTÉ

La santé est sans contredit LA priorité des Canadiens dans la présente campagne électorale : diminution des délais d'attente, fin de la médecine de couloir, plus de professionnels de la santé et de personnel de soutien, soins de longue durée en établissement et soins à domicile pour nos personnes âgées et médicaments d'ordonnance à meilleur coût. Notre prochain gouvernement fédéral doit se doter d'un plan clair pour protéger et consolider le système de santé public de tous les Canadiens.

Le prochain gouvernement devra négocier avec les provinces et les territoires le renouvellement des accords du Transfert canadien en matière de santé. Ces accords (parfois appelés « accords sur la santé »), qui arrivent à échéance en 2014, déterminent les montants d'argent accordés aux provinces et territoires pour la santé et les conditions dans lesquelles cet argent est transféré. À l'évidence, la santé est un enjeu électoral critique.

Nous avons le choix : plus de soins privés à but lucratif, qui permettent aux riches de se faire soigner et obligent les autres à attendre, ou des améliorations qui rendront notre système public plus efficace pour tout le monde. Les défis urgents que nous devons relever pour que tous les Canadiens aient accès à des soins où et quand ils en ont besoin exigent un leadership national.

### Ce qu'ont fait les conservateurs

Le gouvernement Harper a montré que l'amélioration de notre système de santé n'est pas sa préoccupation première. Les conservateurs de Stephen Harper ont maintes fois refusé d'amorcer une discussion sur la santé sous prétexte qu'il s'agit d'une « compétence provinciale ».

La vérité, c'est que Stephen Harper est en faveur d'une privatisation accrue du système public. Il a déclaré ce qui suit au *Toronto Star*: « Nous appuyons aussi l'exploration de différents modes de prestation des soins de santé. Le passage à d'autres solutions, y compris celles qui sont offertes par le secteur privé, est une évolution naturelle de notre système de santé. »

Sous le régime conservateur de Stephen Harper, les soins privés à but lucratif ont augmenté. Le nombre de cliniques privées continue à grimper sans entraves et les frais d'utilisation sont en hausse.

Maxime Bernier, ancien ministre de l'Industrie de Stephen Harper, a publiquement réclamé la fin des paiements de transfert fédéraux pour que les provinces puissent expérimenter à leur guise avec les soins de santé privés à but lucratif.

Stephen Harper a aussi confié à un comité du Sénat – non élu et non démocratique – le mandat d'étudier la version finale de l'accord sur la santé avant le début des renégociations entre les provinces et le gouvernement fédéral. Le président du comité a dit que l'étude des soins privés à but lucratif faisait partie de l'examen.

## Les faits

- De 4 à 5 millions de Canadiens n'ont pas de médecin de famille.
- Nos hôpitaux sont bondés. En février 2011, en Ontario seulement, une moyenne de 773 patients par jour attendaient, dans une salle d'urgence, un lit d'hôpital en soins de courte durée.
- Au Canada, plus de 7500 personnes âgées fragiles attendent, dans un lit d'hôpital, qu'une place en établissement de soins de longue durée se libère.
- Des dizaines de milliers de personnes atteintes de maladies chroniques ne reçoivent pas les soins à domicile dont elles ont besoin.
- Près de huit millions de Canadiens n'ont pas d'assurance-médicaments et beaucoup trop ne peuvent pas se procurer les médicaments d'ordonnance dont ils ont besoin parce qu'ils sont trop chers.

## De meilleures solutions

Plus de 85 pour cent des Canadiens sont en faveur de solutions publiques pour renforcer l'assurance-maladie. Il nous faut :

- un leadership fédéral solide pour protéger les soins de santé publics universels et stopper la privatisation de notre système de santé;

- une stratégie nationale de soins aux personnes âgées basée sur un programme pancanadien assuré publiquement et doté d'un financement fédéral, englobant les soins en établissement et les soins à domicile et communautaires, dans le respect des conditions et critères de la *Loi canadienne sur la santé*;
- un plan de ressources humaines en santé pour recruter et maintenir en poste des travailleurs de la santé des premières lignes;
- un programme national d'assurance-médicaments;
- une stratégie en matière de délais d'attente qui garantira des améliorations dans le secteur public, comme des listes centralisées et une utilisation maximale des salles d'opération, sans impartition aux cliniques à but lucratif;
- un fonds national d'infrastructure pour construire ou réaménager des hôpitaux et des établissements de soins de longue durée, avec propriété, gestion et exploitation publiques et sans but lucratif des établissements, du matériel et des services.

Pour en savoir plus sur notre vision en matière de santé, consultez [scfp.ca/soins-de-sante](http://scfp.ca/soins-de-sante).

:sepb491